



2018-2019

***Normes de comportement
Code de vie de l'école***

Mise en contexte

- **Province :**

Le *Conseil scolaire Viamonde* applique les attentes du Ministère de l'éducation en ce qui a trait à la sécurité dans les écoles. La *Politique 3,32 – Stratégie pour la sécurité dans les écoles* découle des attentes provinciales.

Les normes de comportement et le code de vie doivent être observés par chacune des personnes qui font partie de la communauté scolaire : élèves, parents, membres du personnel de l'école, bénévoles et personnes qui visitent l'école.

Les normes de comportement et le code de vie doivent être observés en tout temps et en tout lieu lors d'activités scolaires ou parascolaires, à bord de l'autobus ou même lors d'activités personnelles qui pourraient avoir une incidence sur le climat à l'école.

Afin de créer un climat propice à l'apprentissage, le Conseil scolaire Viamonde assure la mise en œuvre de mesures de prévention et de discipline progressive en matière de comportement. Les programmes de prévention et les interventions doivent tenir compte des caractéristiques des élèves et viser à corriger des comportements indésirables par des conséquences appropriées à l'infraction commise. En cas de récidive et selon la gravité des infractions, les principes de discipline progressive seront appliqués.

- **Conseil :**

Dans son cadre d'imputabilité et de responsabilisation, le Conseil scolaire Viamonde stipule des attentes élevées qui misent sur les valeurs de cohérence, de collaboration et de respect des différences pour ceux et celles qui y oeuvrent. Ces valeurs sont également encadrées par les principes de valorisation, de leadership et de communication.

- **École :**

L'école reflète les valeurs et les principes directeurs du Conseil scolaire Viamonde dans ses normes de comportement et son code de vie. Le but de ces normes de comportement et de ce code de vie est d'assurer le meilleur environnement d'apprentissage pour tous les élèves. Ceci n'est réalisable, au sein de notre école, qu'avec une collaboration et un solide partenariat entre l'école, le foyer et la communauté.

- **Partenariat communautaire :**

L'école aura recours, si la situation le mérite, aux partenariats communautaires avec les services policiers ou autres services communautaires qui peuvent appuyer l'école dans sa démarche auprès des élèves que ce soit pour la prévention ou pour des interventions lors de comportements perturbateurs.

Droits et responsabilités

- **Droits**

Pour chaque membre de la communauté scolaire, les normes de comportement et le code de vie sont fondés sur les droits

- à un milieu qui favorise l'apprentissage et la réussite de chaque élève;

- au respect de la langue française et de la francophonie;
 - au respect de soi et des autres;
 - au respect des biens et des lieux;
 - au respect de l'environnement.
- **Responsabilités**
Afin de maintenir un climat sain où il fait bon vivre et apprendre en français, chaque membre de la communauté scolaire doit :
 - contribuer à la réussite de chaque élève;
 - promouvoir les valeurs spécifiques de la communauté scolaire francophone ;
 - faire de son école un lieu de respect et d'acceptation mutuels;
 - acquérir la maîtrise de soi et la discipline personnelle;
 - être une citoyenne ou un citoyen responsable;
 - soutenir la mise en œuvre des normes de comportement et du code de vie ;
 - faire preuve d'engagement;
 - maintenir une communication ouverte;
 - observer les règles de propreté et d'hygiène.

L'élève doit également :

- se fixer des objectifs afin d'atteindre son véritable potentiel;
- développer son autonomie;
- s'engager face à ses apprentissages tant sur le plan comportemental que sur le plan académique.

Les parents doivent également :

- appuyer leur(s) enfant(s) dans leurs apprentissages tant sur le plan comportemental que sur le plan académique;
- appuyer l'école dans la mise en place d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire pour tous les élèves;
- informer l'école des inquiétudes concernant leur(s) enfant(s).

Les membres du personnel doivent également :

- offrir une programmation et un milieu d'apprentissage qui répondent aux normes provinciales et qui engagent l'élève tant sur le plan académique que comportemental;
- se fixer des objectifs afin de développer leur autonomie professionnelle;
- outiller tous les élèves de l'école afin de les rendre responsables de leur comportement et de leurs apprentissages.

La direction d'école doit également :

- s'engager à accompagner le personnel de l'école à l'établissement d'un milieu sécuritaire et propice à l'apprentissage;
- se fixer des objectifs afin de développer leur autonomie professionnelle;
- appliquer équitablement les normes de comportement et le code de vie à toute personne participant à la vie de l'école.

Normes de comportement

Partie 1

RESPONSABILITÉS DES ÉLÈVES

Respect, civilité et civisme

Traiter les gens avec civilité, dignité et respect

Respect des différences chez les gens de même que leurs idées et leurs opinions.	<ul style="list-style-type: none">Je respecte les autres et les traite avec équité sans égard à leur race, à leur ascendance, à leur lieu d'origine, à leur couleur, à leur origine ethnique, à leur citoyenneté, à leur religion, à leur sexe, à leur orientation sexuelle, à leur âge, leur handicap et tout autre motif de discrimination interdit par la loi.
Langage et politesse	<ul style="list-style-type: none">J'utilise un langage verbal et non-verbal convenable et approprié qui respecte toutes les personnes.Je communique en français en tout temps dans l'école et lors de toute activité scolaire.
Assiduité et ponctualité 	<ul style="list-style-type: none">J'arrive à l'heure à l'école et à tous mes cours.Je demeure à l'école et en classe pour tout le temps d'enseignement prévu.Toutes mes absences et tous mes retards doivent être justifiés par mes parents.
Honnêteté et intégrité	<ul style="list-style-type: none">J'assume la responsabilité et les conséquences de mes actions.Je ne fais pas de plagiat.Je respecte les droits d'auteur(e).
Respecter les biens et les lieux	
Soin des biens de soi, d'autrui et de l'école	<ul style="list-style-type: none">Je prends soin de mes biens et de ceux des autres.Je garde tout le matériel scolaire, l'équipement et les lieux de l'école en bon état.Je ne vole pas les biens des autres.
Soin des lieux	<ul style="list-style-type: none">Je m'engage à faire ma part pour garder l'école propre à l'intérieur et à l'extérieur.Je m'abstiens de commettre du vandalisme.
Intimidation	
Verbale	<ul style="list-style-type: none">Je prononce des paroles qui ne sont ni obscènes, ni vulgaires, ni harcelantes, ni menaçantes, ni nuisibles à la réputation des autres et je n'encourage personne d'autre à le faire.
Physique	<ul style="list-style-type: none">Je m'engage à ne pas poser des gestes d'intimidation tels que coups, bousculades, vol ou bris d'effets personnels et je n'encourage pas les autres à le faire.
Sociale	<ul style="list-style-type: none">Je m'engage à ne pas utiliser des paroles et des gestes d'intimidation qui auraient pour effet d'exclure des personnes d'un groupe, de propager des rumeurs ou des ragots et je n'encourage pas les autres à le faire.

Électronique	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'engage à ne pas utiliser les nouvelles technologies (p.ex., téléphone cellulaire, Internet, messages textes) avec l'intention de propager des rumeurs, des remarques blessantes, des menaces ou tout autre commentaire qui pourrait être perçu comme de l'intimidation et je n'encourage pas les autres à le faire.
Sécurité physique	
Agression physique ou sexuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Je fais preuve d'un comportement non violent, exempt de menaces ou de contacts physiques inappropriés en tout temps. • Je m'engage à maintenir un environnement sécuritaire et sans violence. • Je m'engage à ne pas encourager une autre personne à menacer, infliger à autrui des dommages corporels ou poser des gestes inappropriés. • Je m'engage à gérer les conflits de manière pacifique.
Alcool, drogues et médicaments	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'engage à ne pas avoir en ma possession, ni à fournir à d'autres de l'alcool, des drogues illicites ou des médicaments utilisés à des fins illicites. • Je m'engage à ne pas être sous l'influence de l'alcool, de drogues illicites ou de médicaments utilisés à des fins illicites.
Armes	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'engage à ne pas avoir en ma possession ou à fournir à d'autres toute arme légale ou illégale, toute réplique, tout objet pouvant être utilisé comme une arme. • Je m'engage à ne pas menacer ou causer intentionnellement des blessures à autrui avec un objet.

Stratégies

Tout en souscrivant au principe de discipline progressive, l'école aura recours à des stratégies visant à appuyer l'élève dans ses apprentissages en matière de comportement.

La gravité du comportement perturbateur pourrait accélérer certaines étapes et ce en conformité avec la politique 3,32 du Conseil scolaire Viamonde – Stratégies pour la sécurité dans les écoles.

Voici une liste non exhaustive d'interventions desquelles il serait possible de puiser. Les stratégies ne sont pas présentées dans un ordre séquentiel.

<ul style="list-style-type: none">• Rappel à l'élève• L'enseignante ou l'enseignant rencontre l'élève• Fiche de réflexion• Conseil de coopération• Perte de privilèges• Réparation des gestes posés• Appel aux parents, tuteur, tutrice• Retrait temporaire de la classe• Suspension du transport scolaire• Communication dans l'agenda et le cahier de communication	<ul style="list-style-type: none">• Retrait d'une activité scolaire ou parascolaire• La direction d'école rencontre l'élève• Travail communautaire• Médiation• Retenue• Implication du conseiller ou conseillère en assiduité• Implication du personnel en travail social ou autre appui communautaire	<ul style="list-style-type: none">• Remboursement de matériel endommagé ou volé• Contrat avec la direction d'école ou le personnel enseignant• Rencontre des parents avec la direction d'école• Suspension de l'école variant entre un et vingt jours• Renvoi de l'école• Renvoi du Conseil
--	--	--

Code de vie

Partie 2

Routines / Attentes / Fonctionnement

Pour assurer le bon fonctionnement de la vie à l'école, le code de vie s'avère précieux et indispensable. Voici donc les routines et les attentes propres à votre milieu scolaire.

Éléments	Précisions
Activités périscolaires et parascolaires	<ul style="list-style-type: none">• Je rapporte les formulaires demandés pour les sorties éducatives et sportives en respectant la date d'échéance.• Tel que stipulé dans le Guide des sorties éducatives du Conseil scolaire Viamonde, je dois fournir une permission sur guichet Viamonde afin de participer à toute sortie ou activité.
Bons de commande	<ul style="list-style-type: none">• Je m'assure que tous les bons de commande (p.ex., dîners chauds, lait et autres) sont retournés dûment complétés dans une enveloppe avec le montant exact à ou avant la date spécifiée.
Appareils électroniques	<ul style="list-style-type: none">• Les élèves peuvent apporter leur appareil numérique personnel à l'école pour réaliser des activités pédagogiques. Chaque élève doit agir comme un bon citoyen numérique en protégeant son identité et agir en respectant les autres citoyens numériques lors de ses activités en ligne.• L'école n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol des objets personnels des élèves.
Appels téléphoniques	<ul style="list-style-type: none">• Si j'ai besoin de communiquer avec mes parents, je demande la permission au bureau.• Je dois avoir une raison valable pour utiliser le téléphone de l'école.• Seuls les messages urgents de la part des parents seront transmis aux élèves.
Casiers	<p><u>Maternelle à la 6^e année</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Je m'assure de garder mon casier/ma case/mon crochet propre et en ordre.• Je ne colle rien dans mon casier.• Il doit pouvoir se fermer facilement.• Je n'appose pas de cadenas à mon casier.
Centre de ressources/ Bibliothèque	<ul style="list-style-type: none">• Je dois retourner tout matériel emprunté, à temps et en bon état.• Tout matériel endommagé ou perdu doit être remboursé.
Circulation dans l'école	<ul style="list-style-type: none">• Lors de mes déplacements dans l'école, incluant les entrées et les sorties, je me déplace lentement et calmement.• Je porte mes souliers d'intérieur et je les attache.• Je descends l'escalier du côté droit et une marche à la fois.• Je dois être sous la surveillance d'un adulte.• Je demande toujours la permission écrite de mes parents, tuteur, tutrice pour quitter l'école autrement qu'avec eux ou en transport scolaire.
Frais d'activités	<ul style="list-style-type: none">• L'élève doit payer les frais d'activités.• Les frais d'activités servent à financer entre autres, l'agenda et certaines activités éducatives et culturelles.
Heure des cours et des repas	<ul style="list-style-type: none">• Je respecte les heures de classe, des repas et des récréations établies par la direction d'école et mon enseignant(e) titulaire.• Je participe aux activités demandées.
L'horaire de la	<p>À compter de 8h15 : Arrivée des élèves 8h30 : Début des cours 8h30 à 9h30 : Période 1</p>

journée scolaire	<p>9h30-10h30 : Période 2 10h30 à 11h00 : Récréation (30 minutes) 11h00 à 12h00 : Période 3 12h00 à 13h00 : Heure du dîner (60 minutes) 13h00 à 14 h00 : Période 4 14h00-15h00 : Période 5 15h00 : Fin des classes et départ des élèves</p>
Langue de communication	<ul style="list-style-type: none"> • Je communique en français en tout temps et en tout lieu à l'école et lors des activités scolaires. • J'utilise la langue française dans tous mes échanges sauf dans les cours d'anglais.
Manifestation d'affection excessive ou amoureuse	<ul style="list-style-type: none"> • Les manifestations exagérées d'affection ou d'intimité n'ont pas leur place à l'école.
Matériel scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Je prends soin du matériel scolaire dont je dispose. • J'apporte mes outils pour travailler : crayons, cahiers, manuels... • J'aide au rangement du matériel après une activité.
Médicaments	<ul style="list-style-type: none"> • J'apporte une autorisation écrite de mes parents pour un médicament qui doit être pris à l'école. • Je remets le médicament autorisé au bureau pour entreposage.
Objets de valeur et biens personnels	<ul style="list-style-type: none"> • Je garde mes objets de valeur à la maison, par ex. bijoux, argent, jeux et jouets. • Je n'apporte pas d'objets ou documents qui affichent un thème violent, raciste ou dérogatoire.
Objets trouvés	<ul style="list-style-type: none"> • Je rapporte au bureau tout objet trouvé. • Je peux réclamer un objet s'il m'appartient.
Période du repas	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de la période du repas, je n'apporte pas d'aliments contenant des éléments qui seraient nocifs pour les autres (par exemple, les noix). • Je reste assis durant le repas et je parle calmement. • Je ne mange que la nourriture qui est la mienne et je rapporte à la maison les aliments que je ne mange pas. • Je range ma boîte à dîner à l'endroit désigné et je nettoie l'espace utilisé. • Je reste en classe ou dans la cafétéria jusqu'à la consigne.
Rassemblement des élèves	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'assois à l'endroit que l'adulte a désigné pour ma classe ou mon groupe. • J'écoute attentivement la personne qui parle. • Je ne dérange pas mes pairs. • Je m'assois convenablement.
Récréations	<ul style="list-style-type: none"> • Je respecte la routine établie par l'école pendant la récréation. • Je m'amuse avec l'équipement de jeu de façon sécuritaire et de façon à ne pas me blesser ou ne pas blesser mes pairs. • Je n'apporte aucune nourriture à l'extérieur lors des récréations. • J'arrête toute activité et je me prépare pour prendre le rang au son du sifflet des surveillants. • Je prends mon rang dès le son de la cloche. • En cas de mauvais temps, la récréation peut avoir lieu à l'intérieur, je me dirige dans la salle réservée pour ma classe. • Je demande de l'aide au besoin à l'adulte qui surveille. • Je demande la permission pour entrer dans l'école. • Je range le matériel à la fin de la récréation. • Je respecte l'endroit désigné pour mon groupe d'âge lors des récréations.
Salles de toilettes	<ul style="list-style-type: none"> • Je ne perds pas de temps quand j'ai besoin d'utiliser les toilettes. • Je demande la permission pour aller à la salle de toilettes. • J'apporte et je rapporte mon épingle à ma classe ou au surveillant(e). • Je lave mes mains. • Aucune nourriture n'est permise dans les salles de toilettes.

Systeme d'alarme	<ul style="list-style-type: none"> • Je n'active jamais le système d'alarme à incendie inutilement. 								
Tenue vestimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Je me présente à l'école dans une tenue vestimentaire appropriée. • Le port de vêtements qui couvrent bien l'ensemble des régions de la poitrine, de l'abdomen, des cuisses, des épaules et qui ne laissent pas voir les sous-vêtements est exigé de chacun et chacune. • Les vêtements doivent être dépourvus de messages de nature violente, sexuelle, sexiste, raciste, dérogatoire ou faisant la promotion d'objet ou de substance illicite. • Les souliers à crampons sont interdits. • J'enlève immédiatement mon couvre-chef/casquette avant d'entrer dans la classe sauf ce qui est relatif à mes convictions religieuses. • Je porte une paire de chaussures à l'intérieur et une autre paire de chaussures à l'extérieur (ou des bottes selon la température). • Pour le cours d'éducation physique, je porte des espadrilles. • À partir de la 4e année, je me change pour les cours d'éducation physique. Je porte une tenue convenable (<i>t-shirt, shorts, pantalon sport en nylon ou en coton ouaté</i>) que je rapporte à la maison pour faire laver. 								
Transport scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Je démontre du respect envers les autres élèves et le conducteur ou la conductrice. • Je prends toujours l'autobus ou le taxi/la fourgonnette qui m'est assigné. • À la fin de la journée, je prépare mes effets personnels, je marche calmement vers l'autobus et je monte à bord de l'autobus sans perdre de temps. • Je suis tous les règlements établis par le service du transport et le Conseil scolaire. (Voir Guide du transport au http://www.francoabus.ca/regles_de_base.asp) 								
Travaux scolaires et devoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Je complète mes devoirs et je remets mes travaux à temps. • Je remets des travaux de qualité. • Je collabore avec les autres dans le travail d'équipe. • Mes parents signent l'agenda et les évaluations. <p>Temps moyen requis pour faire les devoirs :</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Cycle primaire</u></td> <td><u>Cycle moyen</u></td> </tr> <tr> <td>1re année : 10 à 20 minutes</td> <td>4e année : 30 à 40 minutes</td> </tr> <tr> <td>2e année : 15 à 25 minutes</td> <td>5e année : 40 à 50 minutes</td> </tr> <tr> <td>3e année : 20 à 30 minutes</td> <td>6e année : 50 à 60 minutes</td> </tr> </table>	<u>Cycle primaire</u>	<u>Cycle moyen</u>	1re année : 10 à 20 minutes	4e année : 30 à 40 minutes	2e année : 15 à 25 minutes	5e année : 40 à 50 minutes	3e année : 20 à 30 minutes	6e année : 50 à 60 minutes
<u>Cycle primaire</u>	<u>Cycle moyen</u>								
1re année : 10 à 20 minutes	4e année : 30 à 40 minutes								
2e année : 15 à 25 minutes	5e année : 40 à 50 minutes								
3e année : 20 à 30 minutes	6e année : 50 à 60 minutes								
Usage du tabac, de cigarette électronique d'alcool ou de drogue	<ul style="list-style-type: none"> • L'usage du tabac, de cigarette électronique, d'alcool et de drogue est strictement interdit sur les lieux scolaires selon la loi. 								
Utilisation des ordinateurs et équipements scolaires	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'engage à respecter les normes établies par le Conseil scolaire Viamonde et à remettre annuellement le formulaire de consentement d'utilisation d'Internet et du réseau du Conseil scolaire Viamonde. • J'utilise l'ordinateur sous la supervision d'un adulte. 								
Vélos, planches à roulettes, patins à roues alignées	<ul style="list-style-type: none"> • Je n'utilise pas la planche à roulettes ou les patins à roues alignées sur les lieux scolaires. • Si je viens à l'école à vélo, je le range à l'endroit désigné. • L'école n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol des objets personnels des élèves. 								
Campagnes de financement	<ul style="list-style-type: none"> • Toute activité de financement doit être autorisée par l'école. • Je m'abstiens de vendre ou de troquer des articles à l'école. 								
Visiteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Toute personne qui entre dans l'école doit se présenter au bureau et signer le registre des visiteurs. • La présence de toute personne sur les lieux scolaires doit être autorisée par la direction d'école. • Chaque visiteur doit porter une carte qui l'identifie comme visiteur. • Je n'ouvre pas la porte extérieure aux étrangers. • Si je vois une personne inconnue à l'école, j'avise immédiatement un membre du personnel. 								

Formulaire de confirmation des parents

Je confirme avoir pris connaissance du code de vie de de l'école Antonine-Maillet pour l'année scolaire 2018-2019.

Je confirme aussi avoir discuté des attentes et normes de comportement mentionnées ci-haut avec mon ou mes enfant(s) afin qu'il(s) ou elle(s) comprenne(nt) que je fais équipe avec le personnel de l'école afin que nous nous assurions que celle-ci soit un lieu sécuritaire et accueillant pour tous.

Nom de mon ou de mes enfants :
titulaire :

Nom de l'enseignant(e)

Signature du parent, tuteur ou tutrice (1)

Signature du parent, tuteur ou tutrice (2)